

Thierry Bulot
Université de Rennes 2 (France)
Credilif (EA Erellif 3207)

LES PARLERS JEUNES ET LA MÉMOIRE SOCIOLINGUISTIQUE QUESTIONNEMENTS SUR L'URBANITE LANGAGIERE

❑ PREAMBULE

Parce que l'objet social *parlers jeunes* est d'emblée très marqué par l'idéologie et donc objet d'appréciations non seulement très diverses mais aussi souvent passionnelles et polémiques, nous soutenons l'idée d'une nécessaire distanciation critique des travaux existants pour *tenter une modélisation théorique* des traces discursives imparties aux faits dits urbains, ou posés comme spécifiques à la ville, autour de la confusion (donc des concepts et partiellement des réalités socio-langagières en relevant) en partie *opérante* et en partie *opératoire* des termes « parlers urbains » et « parlers jeunes ».

Ainsi, au-delà des propositions théoriques qu'il soumet et relevant du projet scientifique de contribuer à élaborer le front conceptuel d'une sociolinguistique de l'urbanisation, le présent texte se veut être d'abord une incitation à la réflexion sur l'*urbanité langagière*¹, et revendique, dans cette mesure et parce que l'économie du volume rend compte des réalités *in praesentia* des pratiques socio-langagières imparties aux *parlers* dits *jeunes*, l'absence de corpus propres et la référence à des corpus pré-existants.

❑ INTRODUCTION : PROBLEMATISER LES PARLERS JEUNES

Si les sociolinguistes semblent s'accorder sur le terme « parlers » (et cela quelles que soient ses acceptions le posant ou non comme une variété de français),

¹ L'*urbanité langagière* est fonctionnellement empreinte du rapport aux langues représentées ou effectivement présentes dans l'espace perçu comme propre à la ville et signifie l'intégration dans le rapport à l'organisation socio-cognitive de l'espace de ville non seulement des pratiques linguistiques mais aussi des pratiques discursives et notamment des attitudes linguistiques et langagières. Ce terme est à distinguer d'une urbanité spécifiquement linguistique (voir Bulot (2003b : 101, note 7).

le consensus est certainement moins large pour le terme « jeunes », parce qu'il est, entre autres, mis en paradigme voire en équivalence discursive avec « banlieue » - *parlers des banlieues-*, avec « cité » -*parlers/français des ou de la cité(s)-* avec « quartier » -*français/parlers des quartiers-*, etc.. Qui sont ces jeunes² ? Catégorisés succinctement, ils sont ceux qui n'ont rien (*ils ne savent pas et plus parler le français*) ou, inversement, ceux qui ont tout³ (*ils sont à la source du dynamisme et de la créativité de la langue*) avec dans l'intervalle quelques nuances : ils n'ont rien mais ce qu'ils ont leur est inaliénable (*ils ne parlent pas/plus français mais leur identification au groupe de pairs est exemplaire de sociabilité*) voire ils ont tout mais n'ont pas un accès légitime aux espaces publico-symboliques (*leurs parlers sont d'une richesse et d'une diversité édifiante mais ne se conçoivent pas comme adaptés hors du quartier ou de la cité*). Peuvent-ils être ceux, qui au-delà des métaphores économiques, ne pourraient avoir comme choix que d'être les victimes d'une fracture « linguistique » et « sociale » (Goudaillier, 2001 : 9) radicale ou d'être parmi les prescripteurs très actifs mais pourtant éphémères de la langue ?

Notre propos est délibérément polémique, mais il pointe sur une interrogation fondamentale déjà signalée par Pierre Bourdieu (1987 : 183) : la réaction au processus de domination⁴ – nous disons ici dominance socio-langagière- oscille entre résistance et soumission sans pour autant qu'une attitude construite comme « résistante » par les locuteurs devienne effective et ne renvoie *réellement* qu'à une attitude de soumission. Dans notre esprit ce type de dominance est à concevoir, dans un contexte urbanisé, comme la mise en mots de la domination symbolique par une apparente **hégémonie** des faits langagiers rapportés aux jeunes, par eux-mêmes ou non ; le concept permet aussi d'approcher le confinement linguistique (Bulot, 2003 : 107) pour ce qu'il laisse accroire que le multilinguisme est surtout affaire et du ressort des locuteurs tantôt populaires, tantôt issus des migrations récentes, multilinguisme dont l'aboutissement serait les « parlers jeunes ».

En effet, la créativité verbale qui semble si caractéristique (est-ce à dire que ce sont les seuls lieux d'innovation possibles ?) des « parlers jeunes » libère-t-elle ses locuteurs de la minoration sociale quand bien même elle semblerait être un acte d'autogestion langagière ; voire de résistance ?

Rapporté à l'étude du français des cités, du parler dit banlieue, et *de facto* du parler (des) jeune(s) qui est l'un et l'autre etc., le risque est dit majeur –et cela est vraisemblable- d' « associer à un groupe un usage sociologiquement marqué de la langue » (Liogier, 2002 : 52), autrement dit de renforcer voire de produire la

² Cyril Trimaille rappelle ici même les limites et les contingences de la catégorisation « jeunes » dans la démarche sociologique et, partant, sociolinguistique.

³ Pour reprendre des propos de Pierre Bourdieu (1987 : 200) : « *Or les jeunes, (...), ce sont aussi ceux qui n'ont rien ; ce sont les nouveaux entrants, ceux qui arrivent dans le champ sans capital.* ».

⁴ Jean-Baptiste Marcellesi (2004a : 163) distingue très nettement la domination de l'hégémonie : « *Contrairement à la domination, l'hégémonie s'accompagne d'une certaine forme de conviction et de consentement.* ».

minoration sociale et linguistique que l'on dénonce⁵. Le risque n'est-il pas plus grand (théoriquement, au moins) de continuer à laisser croire et donner sens à la richesse de ces parlures, finalement, à la chance qu'auraient leurs locuteurs de maîtriser une variété, des registres... qui sont le creuset, le trésor des modifications, des changements linguistiques à venir, d'autant plus que l'on trouve de semblables prédictions sur le français dit « branché » dès 1990 (Verdelhan, 1990 : 44) ? Et c'est, pour le cas, l'hypothèse que fait Jean-Pierre Goudaillier parlant du français des cités : « *les éléments linguistiques qui constituent ce type de français, (...), sont le réservoir principal des formes linguistiques du français du XXI^e siècle qui se construit à partir de formes argotiques, identitaires.* » (2002 : 23). Est-ce raisonnable et pertinent d'opposer les variétés populaires d'antan⁶, qui auraient relevé du français, à de nouvelles formes (seraient-elles « non populaires » ?) remarquables parce que « *les locuteurs des cités, banlieues et quartiers d'aujourd'hui ne peuvent trouver refuge linguistique identitaire que dans leur propre production linguistique, coupée de toute référence à la langue française « nationale » qui vaudrait pour l'ensemble du territoire.* » en ne problématisant pas ou peu les tenants et les aboutissants de la communication de masse⁷ ?

En tant qu'objet de recherche, les « parlars dits jeunes » se sont-ils substitués au champ des approches socialisantes et linguistiques des parlars dits populaires en occupant à leur tour l'espace symbolique de la dominance ? Comme ceux qu'ils remplacent tant dans les imaginaires linguistiques savants⁸ que dans les imaginaires « non-savants », ils fascinent tout autant qu'ils effraient. Ce seul questionnement est nécessaire mais insuffisant, parce qu'il ne problématise pas la tension opératoire entre l'identification sociolinguistique des lieux et des repères susceptibles de caractériser un espace géographique et la mise en mots de ces mêmes lieux comme faits d'individuation sociolinguistique. Sans doute faut-il admettre que travailler sur les corrélations entre langue et espace, langue et identité ne se réduit pas seulement à travailler sur les pratiques linguistiques et les représentations d'autrui qu'il s'agit de rendre intelligibles pour les médias, les organismes divers, les autres chercheurs mais que c'est aussi rendre compte d'une catégorisation *a priori* déjà éclairée des corrélats ?

Reste une dernière interrogation : est-il encore nécessaire de citer Pierre Bourdieu pour donner sens sociologique à une réflexion sur le langage, sur les pratiques socio-langagières des jeunes ? Il semble en effet bien peu concevable d'aborder l'objet « parlars jeunes » sans considérer une théorie sociale qui ne prenne en compte la minoration des pratiques socio-langagières et de fait des

⁵ En ce sens, les écrits scientifiques –mais bien sûr aussi journalistiques– sur les pratiques socio-langagières des « jeunes » contribuent à un processus de grammatisation, de légitimation.

⁶ Il est intéressant de rappeler que le dictionnaire de linguistique de Georges Mounin (1974 : 165) contient une entrée « hyperurbanisme » énonçant une « *adaptation au parler de la ville, par application abusive d'une règle de correspondance* ».

⁷ Voir les pages que consacre Henriette Walter à ce sujet (Walter, 1988 : 331 et suivantes).

⁸ Ce terme a été employé par Didier de Robillard pour donner titre à sa conférence au séminaire du CREDILIF (EA3207, Université de Rennes 2, le 26 mars 2004) et ainsi référer à l'imaginaire linguistique des linguistes eux-mêmes.

locuteurs⁹. Mais avec prudence y compris sur la nature même de la demande sociale prévalant à de pareilles études, car une telle référence (voir le texte en note 3), tronquée et nécessairement décontextualisée et, pour le cas, sans rapport aucun avec l'urbanité langagière, laisse d'abord à modéliser une société polarisée sans peu de nuance : le jeune demeurerait une richesse presque menaçante, obscure mais récurrente.

□ LES PARLERS JEUNES : DISCOURS ET MARQUAGE

Le texte relève, pour sa part et sur l'objet en question, d'une réflexion d'étape sur l'opérativité théorique et méthodologique de considérer, pour approcher la question identitaire en sociolinguistique urbaine, les corrélations réciproques entre l'organisation socio-spatiale des espaces dits de ville et la hiérarchisation sociale des langues et des variétés dans le même espace ; pour ce faire, il s'agit de considérer à la fois les discours tenus sur les langues et les espaces et à la fois les pratiques effectives quant aux mêmes langues et espaces des locuteurs déclarés (par eux-mêmes ou par autrui). Cette réflexion prend appui sur une double conceptualisation hiérarchisée : premièrement, s'il est connu que le terme discours a de nombreuses acceptions, il est (dans la théorisation socio-langagière des espaces de ville) à comprendre selon les termes de Louis Guespin comme « ...l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (Guespin, 1971 : 10), sachant que « ...la relation d'appartenance d'un discours à une formation discursive est facteur constitutif du discours, et cette relation est "repérable par l'analyse linguistique" » (Guespin, 1976 : 5). Deuxièmement, il s'agit fondamentalement de concevoir la sociolinguistique urbaine comme une sociolinguistique de l'urbanisation sociolinguistique (et non pas seulement comme de la sociolinguistique faite en ville), c'est-à-dire de « ...la prise en compte du dynamisme de l'espace urbain (investi par les divers discours sur les appropriations identitaires via la langue et sa variation perçue) pour ce qu'il désigne et singularise : une mobilité spatiale mise en mots, évaluée socialement en discours, et caractérisée en langue. » (Bulot, 2001c : 7).

Une semblable option *a priori* implique d'abord que nous posons une approche affirmant la prégnance, sur les pratiques langagières, d'un ou du facteur diatopique conçu alors non pas comme un donné préalable à toute investigation mais comme un produit de la culture urbaine et, partant, des formes discursives qui le constituent. Une telle option implique aussi, pour les « parlers jeunes », une formalisation de la réflexion incluant le concept de marquage parce qu'il définit, pour notre part, en langue et en discours, la « forme de la matérialisation de l'identité, à la fois individuelle et collective » (Veschambre, 2004 : 2). Il semble en effet utile de questionner les « parlers jeunes » non pas comme formes linguistiques qui seraient le résultat de l'organisation urbaine, d'une urbanisation

⁹ Nous empruntons à une discipline qui revendique cet ancrage théorique initial -la géographie sociale- les concepts de territoire, de structures socio-spatiales, d'espace vécu *versus* espace perçu, d'urbanisation.

dite linguistique, des structures socio-spatiales vécues et perçues, mais (en complétant l'acception stricte du terme emprunté ici à la géographie sociale) comme le marquage en langue et en discours des lieux, des formes de spatialité.

□ LES PARLERS JEUNES : QUESTIONS DE LANGUE

Au-delà de ses diverses acceptions issues de la vulgate et diffusée entre autres par les médias et le discours anonyme (Brune, 1996), discours visant à globaliser des pratiques langagières discriminées et à confirmer voire conformer un prototype de locuteur dit jeune, l'objet de recherche « parlars jeunes » questionne une sociolinguistique de l'urbanisation (Bulot & Tsekos, 1999 ; Bulot, 2001a et b, 2003b, 2004) par le simple fait du recours systématique voire emblématique au lieu et à l'espace pour en définir les diverses modalités.

Autrement dit, il y aurait comme une sorte d'épicentre (au strict sens géographique dans un premier temps) des données observables : les banlieues, les cités et pour le cas des zones nécessairement urbaines qui fonctionneraient comme des espaces glossogènes exclusifs de toute autre dimension spatiale ; zones qui agiraient ou ferait agir ses divers acteurs comme des matrices discursives¹⁰ spécifiques et exclusives, pour leur part, de toute autre dimension sociale ; là se jouerait le second temps de l'épicentre : la production des normes relatives aux parlars jeunes relèverait de la seule endogénie, d'une sorte de génie linguistique propre à un âge de la vie et dynamisant peu ou prou les pratiques linguistiques de tous ordres et dans tous les groupes sociaux. C'est en partie ce qu'affirme parmi d'autres Louis Boumans (2004) lorsqu'il définit les parlars jeunes essentiellement comme des variétés d'une langue dominante posée comme celle des adultes et en partie renouvelée par les apports de langues(s) dominées dites ethniques ou communautaires pour la situation française, élicitées comme étant celles de locuteurs dits (tant par eux-mêmes que par d'autres) jeunes ou pour le moins subissant la minoration sociale.

Les parlars jeunes sont d'évidence un **objet social** fort complexe non pas tant parce qu'ils recouvrent des réalités diversement envisagées autant par la sociolinguistique¹¹ que par le corps social en général (ça n'a, de fait, rien voire peu de singulier) mais parce que son émergence récente dans le champ disciplinaire¹² semble indissociable d'une prise de conscience collective (Walter, 1984, entre autres) non seulement de l'urbanisation mais encore d'une culture urbaine en œuvre, d'une modification radicale des modes de vie et de penser le monde **qui implique, de façon quasi spectaculaire, du linguistique et, partant, du langagier**. Il est de fait sans doute très réducteur de retrancher des « parlars jeunes » (qu'il s'agisse de représentations ou de pratiques) les interactions ordinaires sur le mode « jeune », de penser qu'ils ne sont qu'un phénomène générationnel, qu'une tension provisoire entre groupes sociaux (même si on doit concevoir, qu'ils sont également cela) dans la mesure où leur permanence ne saurait dépendre que de la seule individuation sociolinguistique, qu'ils ne relèvent

¹⁰ Pour une définition de la matrice discursive, voir Bulot (2003b). Pour une approche de « parlures jeunes » corrélées aux espaces, voir Séfiani (2003).

¹¹ Voir la bibliographie générale en fin de volume.

¹² Il faut penser aux premiers travaux de Bernard Laks (1983) en France sur ce sujet.

que du retranchement communautaire. Mais ils signalent, par hypothèse au moins, un mouvement social, disons un changement possible, un autre paradigme discursif, en tous les cas, proposent d'autres modèles interactionnels et langagiers et certainement une identité culturelle et linguistique en émergence, en conflit avec celle(s) imposées et diffusée(s) par les couches culturellement hégémoniques¹³. Sans hiérarchiser les formes langagières, force est de constater que s'opposent (ou se complètent) des types d'interaction caractéristiques non plus de l'origine sociale ou ethnique des locuteurs mais de leur rapport à la réalité¹⁴ intra et extra discursive (urbaine, sociale,...).

Cette première réflexion, à rapporter à la dimension spatiale de l'objet social, souligne ce que la marchandisation et la médiatisation¹⁵ des parlures jeunes masquent en partie : ils sont ce que nous nommons les *traces urbaines* des nouvelles formes d'exclusion¹⁶ où la connaissance de la langue dominante pour réussir son intégration sociale reste en discours la condition indispensable et quasi rédhibitoire mais où, en pratique, elle renvoie conjointement à une connaissance imparfaite et surtout frustrante de la langue exogène, et à une « des-identification » radicale des lieux de ville valorisant par défaut. Le terme *traces urbaines* renvoie, pour notre part, à la volonté de signifier ce que les pratiques langagières des jeunes doivent :

- 1) à la culture urbaine par l'imposition de matrices représentationnelles et discursives spécifiques,
- 2) aux tensions socio-spatiales héritées et mise en mots dans le rapport à l'espace urbain et
- 3) au rapport de dominance distinct intégré par les locuteurs de telle ou telle variété ou variante (pour ce dernier point, Bulot, 2001a)

La territorialisation (Bulot, 1999) linguistique des jeunes et l'individuation sociolinguistique sont vraisemblablement ce qui permet de caractériser le dynamisme des « parlures jeunes » mais sans pour autant les expliquer en totalité ; c'est ce que Fabienne Melliani (2001 : 72) souligne très justement à propos des jeunes issus de l'immigration lorsqu'elle affirme que « *c'est la concentration géographique de l'exclusion sociale qui favorise un processus d'individuation sociolinguistique, et non pas les différences langagières qui maintiennent ces*

¹³ Pour une définition du terme, voir Marcellesi (2004b : 99-120).

¹⁴ Un remarquable travail de maîtrise (Knitell, 1999) sur les représentations sociolinguistiques des policiers rouennais, montre, en tout état de cause, que le terme « jeunes » renvoie non seulement à des types d'interactions, mais encore relève d'une figure d'atténuation discursive pour une autre dénomination : « délinquant ».

¹⁵ Henri Boyer (1994 : 88) remarque très pertinemment (voir aussi Boyer et Prieur, 1996) les rapports étroits entre l'usage des formes linguistiques ou des rituels interactionnels dits jeunes dans la publicité (française, pour le cas, il faudrait comparer avec d'autres situations), usage qui est une forme évidente de marchandisation et de médiatisation. C'est en partie aussi l'objet de la contribution de Bernard Lamizet, ici-même.

¹⁶ Le terme « exclusion » relève certes du paradigme de la stigmatisation dont il procède (Camilleri, 1990). Mais il réfère également à une dynamique spécifique (Donzelot, 1999 : 104) où « *À l'intégration à la société par le quartier s'est ainsi substitué une intégration au quartier par défaut d'intégration à la société.* ».

jeunes dans une exclusion sociale ». C'est ce double rapport effectif entre structures socio-spatiales (terme que n'emploie pas Fabienne Melliani mais qui s'applique à son propos) et la concentration d'une part, et, d'autre part entre l'exclusion sociale et l'individuation sociolinguistique qu'il convient, à notre avis, de questionner théoriquement.

Posons au moins que si le parler jeune n'existe pas **en langue** comme une unique variété homogène (les travaux récents en sociolinguistique l'attestent si cela était besoin et le terme lui-même se note de plus en plus au pluriel), il est **en discours** (médiatique, scientifique, urbanistique...) construit et perçu comme tel parce que sa valeur sociale est celle d'une langue¹⁷ : il constitue un (auto)glossonyme, englobe un ensemble de sous-systèmes, couvre une aire (certes discontinue d'un point de vue géographique mais tout à fait cohérente quant aux espaces d'usage : la ville mais bien davantage tous les espaces urbanisés) et ses locuteurs ont conscience non seulement de leur acte de dénomination mais encore en construisent voire en suractivent les spécificités linguistiques et langagières¹⁸. La question est alors celle-ci : « à qui profite le prisme idéologique ? ». En d'autres mots, comment comprendre, analyser, intervenir sur une tension entre une variété/langue **valorisée** pour sa vitalité, son ingéniosité, sa capacité à produire, à innover, valeur manifestée par les multiples emprunts que ses locuteurs « non-natifs »¹⁹ lui font, et une variété/langue **stigmatisante** sans être nécessairement stigmatisée²⁰ d'ailleurs par/pour ses locuteurs « natifs » qu'elle exclut ou qui s'excluent emblématiquement par la seule revendication d'un usage réel ou non, sachant que dans tous les cas elle demeure identitaire et catégorisante ? Si l'on peut aisément comprendre qu'il ne s'agit pas des mêmes locuteurs (qui ne sont pas tous des « quartiers »), s'agit-il de la même variété, s'agit-il de la même langue ? Ou plus certainement –ce qui semble raisonnable– sont-elles **des représentations sociolinguistiques différenciées de pratiques langagières situées** ? « Situées », certes... mais où ?

□ LES PARLERS JEUNES : DES TYPES D'ESPACE REPRESENTES

Nous avons précédemment (Bulot, 2004) posé une typologie des espaces de ville, que nous glosons à nouveau ci-après, permettant de comprendre les hiatus et recouvrements partiels ou contradictoires entre les représentations socio-

¹⁷ Au sens sociolinguistique, s'entend.

¹⁸ Elle est pour le moins ce que Jean-Marie Marconot (1990 : 76) remarquait il y a près de 15 ans dans un corpus recueilli à Nîmes : la langue du quartier y était dite un « deuxième français ».

¹⁹ Cette expression ne peut se comprendre que si l'on admet que les « parlers jeunes » ont un statut et une légitimité (qui reste à définir plus précisément) de langue. Elle est à rapporter à la distinction déjà opérée par Jean-Michel Kasbarian (1997 : 27 et note 6 page 39) entre « *compétence* » quant à la forme linguistique et le « *lieu d'habitation* » ; et expressément à la tension entre des pratiques langagières identifiées et leur folklorisation relative.

²⁰ Il convient de rappeler la pertinence de la typologie des stratégies identitaires faite par Carmel Camilleri (1990). Les analyses des discours de locuteurs auto ou hétéro désignés comme « jeunes », la nature même du questionnement social qui suscite ces mêmes discours doivent elles-mêmes s'interroger sur l'intelligibilité effective (c'est-à-dire au moins pour qui et pourquoi ?) des données recueillies ; non pas pour dire (et surtout redire) les difficultés liées au paradoxe dit de l'observateur mais pour tenter de mieux cerner la demande et les représentations sociales qui les commandent.

langagières et les divers acteurs de la spatialité ; autrement précisé, nous avons montré que non seulement il y avait co-variance entre les structures socio-spatiales et –disons- la stratification sociolinguistique mais encore, avec la diversité temporelle, locative des espaces de ville, que les actions sur les discours notamment épilinguistiques revenaient à engager des actions sur la structuration des espaces. En d'autres mots, les espaces sont produits et non pas donnés, produisent de l'intelligibilité tout autant qu'ils constituent les traces et repères remarquables des rapports sociaux au sein de la communauté²¹ urbaine.

Nous avons dès lors distingué trois types d'espace relatifs au référent « ville » sachant a) que cet espace est nécessairement un **espace discursif** c'est-à-dire comme relevant « *de la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois résultante et dimension de l'espace social décliné ; [le terme] pose qu'il existe un niveau de la matérialité sociale qui n'est que discursif et qu'il n'est de sens que par l'espace d'échange ainsi produit par les interactions inter et intra-discursives.* » (Bulot, 2003b : 124. Note 2) et surtout b) qu'il n'est pas question d'affirmer sans distanciation une opposition définitive entre des pratiques langagières dites urbaines et des pratiques langagières dites rurales²² mais bien de peser, pour l'approche des « parlers des jeunes urbains²³ » la pertinence de cette modélisation :

1. Le premier type d'espace est **l'espace citadin**. Il exprime pareillement la part descriptive et circonscriptible d'un espace que tous les locuteurs doivent et peuvent s'accorder à reconnaître comme tel. Objectivé, il semble ne pas donner prise à d'autres dénominations que celles puisées dans le paradigme descriptif ordinaire de la ville. Le quartier, par exemple, au-delà des stratégies identitaires visant à le produire comme un espace de référence, comme lieu de la centralité linguistique²⁴ des « parlers jeunes », demeure une **dénomination chorotaxique** qui semble faire *a minima* toujours sens d'un espace géographique et administratif limité pour toute la communauté urbaine ; le quartier ou la cité ou

²¹ La sociologie urbaine (notamment Rémy et Leclercq, 1998 : 242-243) questionne l'(im)pertinence probable de la conception de la ville comme une communauté pour ce qu'elle ne possède plus (ou moins nettement) un espace central mobilisateur et chargé de mémoire justifiant une identification autre qu'à celle du quartier. Pour l'heure la sociolinguistique urbaine reprend le terme et le concept en avançant qu'il s'agit d'aborder la communauté sociale d'un point de vue linguistique (Calvet, 1994).

²² Nos travaux (Bulot et Courard, 2001 ; Bulot, 2003a entre autres) sur le cauchois montrent que les langues régionales en zone d'oïl sont de fait présentes et sans doute déterminées par la culture urbaine. Que le terme rural, s'il peut encore, en France, singulariser certains types d'habitat, ne peut pas, voire plus, aussi nettement opposer les parlures. Que les espaces ruraux sont urbanisés (Rémy et Voyé, 1992) au même titre que des espaces dits urbains peuvent ne pas être urbanisés. La distinction est d'ordre culturel et renvoie à l'appropriation subie ou acceptée de la mobilité spatiale comme valeur valorisante et structurant (par défaut ou par dépit) la vie quotidienne, les aspirations sociales, bref tous les comportements sociaux, dont les choix de langues, de variétés, les dynamiques langagières...

²³ Terme que propose très justement Cyril Trimaille, ici même en lieu et place de « parlers jeunes ». Gudrun Ledegen (2001) montre par ailleurs (à partir du cas réunionnais) que l'urbanité des « parlers jeunes » a à voir avec le monde lycéen et la diffusion des normes métropolitaines.

²⁴ Ce terme fait référence à l'attitude langagière qui consiste à placer en un lieu de ville discursivement construit et décrit comme central (par opposition à une périphérie) la forme de prestige sans pour autant qu'elle y soit attestée. Pour plus de détails, voir Bulot (2001b).

la rue ou la banlieue semblent effectivement être les entités strictement spatio-urbaines où les « parlers jeunes » sont produits, perçus, vécus...

2. Le deuxième type d'espace est l'**espace urbain**. Il signifie la confusion entre les catégories citadines et les pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale ; non seulement les populations jeunes dites des quartiers sont visibles (ou perçues telles par la vêtue, les comportements verbaux apparentés, la spectacularisation d'un socio-type...) ailleurs que dans leurs espaces dédiés et/ou revendiqués mais encore leurs parlures (le parler jeune de l'espace en question) sont reprises en ces lieux par d'autres jeunes qui territorialisent ainsi leur propre espace. Le parler des jeunes des banlieues (sous sa forme urbaine mais non citadine) est aussi pratiqué en centre ville... Cela signifie que l'identification à un parler jeune se fera distinctement selon que le locuteur distingue une **identité requise** (c'est-à-dire prescrite par une matrice discursive permettant des énoncés du type « les jeunes parlent tous ou savent tous le(s) parler(s) jeune(s) ») d'une **identité réelle** (c'est-à-dire effective dans la mesure où le parler jeune d'un quartier permet l'identification à ce seul quartier ou à tel groupe social occupant une zone urbaine ségréguée par exemple).
3. Le troisième type d'espace est l'**espace urbanisé**. Celui-ci est lié d'une part à la perception sociale de l'espace communautaire, qui toujours posé comme espace commun n'en est pas moins toujours fractionné en éléments plus ou moins hiérarchisés, et d'autre part aux discours stéréotypés exacerbant, sur une aire géographique réduite aux limites indifféremment représentées, **une mesure stéréotypée de la distance sociale par la mise en mots de la distance linguistique**. Reste que cette mesure ne peut pas s'engager théoriquement de la même façon pour tous les jeunes²⁵ parce que les **stratégies identitaires** ne procèdent pas pour tous des mêmes enjeux : le fait d'être perçu et/ou de se savoir perçu comme un locuteur d'un quartier stigmatisé renvoie à la différenciation des espaces fonctionnels (Cauvin, 1999) et, partant, à l'espace où s'exerce la mobilité et donc à l'espace vécu. En tant que catégorie discursive dominante (à laquelle n'échappent pas nécessairement les chercheurs), les « parlers (des) jeunes » sont dans un processus de quasi folklorisation (Gasquet-Cyrus, 2004 : 53) surdimensionnant la mesure de la distance linguistique pour laisser la part congrue à la mesure de la distance sociale voire socio-spatiale ; et, de ce point de vue, ils sont essentiellement et effectivement **urbains**. Mais en tant que pratiques socio-langagières, ils oscillent sur les polarités de la distance socio-spatiale perçue et vécue par tous ses locuteurs comme une individuation sociolinguistique d'une part, et, d'autre part celles relatives à la même distance **mais** qui est alors **auto-valorisante** pour les locuteurs des habitats valorisés (pour les locuteurs qui se perçoivent tels) et **hétéro-dévalorisante** pour les locuteurs des habitats dits populaires et en tous cas dévalorisés et stigmatisés. Ils découlent de l'espace urbanisé parce qu'ils inscrivent en discours une urbanité langagière qui semble récurrente des situations de minoration sociale : **la minimisation symbolique de la ségrégation socio-spatiale par**

²⁵ Certes, par le partage de la culture dite urbaine, ils ont la mobilité spatiale comme valeur sociale optimale commune mais ils n'ont pas pour autant en commun son étalonnage.

l'appropriation emblématique de la diversité langagière (et des variétés imparties aux jeunes). Le terme fonctionne ainsi en discours comme un **lieu de ville**²⁶ choronymique puisqu'il réfère à des portions apparemment géographiques de l'espace représenté (la banlieue, la cité, la rue, le quartier) alors qu'il semble référer principalement à un sociotype voire à un ethno-sociotype.

□ LES PARLERS JEUNES : UNE MEMOIRE SOCIOLINGUISTIQUE ?

Les « parler jeunes » sont donc un objet social pour ce qu'ils laissent à voir, à comprendre des processus de discrimination voire de ségrégation. Si l'on admet cette lecture de l'objet social, qu'il s'agisse de pratiques ou de représentations²⁷, ils fonctionnent comme un repère dans l'espace d'échange, comme des traces à percevoir d'une *épaisseur identitaire* sans cesse en production, liée tant à l'individu et à son historicité, qu'au collectif et à son histoire. Une épaisseur qui ne peut pas s'inscrire autrement que dans le rapport à la transmission des pratiques socio-spatiales et langagières d'une part, et d'autre part dans un questionnement plus radical de l'identité sociale. Claude Dubar (2000 : 113) rappelle à ce sujet, et à juste titre selon nous, l'articulation entre le processus relationnel et le processus biographique menant à l'identité qu'il définit comme un espace-temps générationnel au sens où « *l'identité sociale n'est pas « transmise » par une génération à la suivante, elle est construite par chaque génération sur la base des catégories et des positions héritées de la génération précédente, mais aussi à travers des stratégies identitaires déployées dans les institutions que traversent les individus et qu'ils contribuent à changer réellement* ». (Dubar, 2000 : 122). On peut ainsi considérer (au moins par principe) que les « parlers jeunes », tant pour leurs locuteurs attestés que pour leurs locuteurs présumés, sont et laissent des traces quasi « mémorielles » inscrites dans l'espace citadin à comprendre alors comme un *espace de reconnaissance identitaire hérité*, et contraignent par là-même l'espace urbain à décrire comme un *espace de légitimation des pratiques linguistiques et des compétences langagières* produit de stratégies identitaires spécifiques.

Ce début de réflexion reste, pour la sociolinguistique urbaine, à affiner²⁸ et surtout à confronter à des enquêtes de terrain qui problématisent explicitement une telle distinction ; il engage cependant à travailler l'**histoire** et l'**historicité**²⁹

²⁶ Selon la terminologie reprise dans Bulot (2004 : 134-140).

²⁷ Voir sur ce point l'introduction à l'ouvrage dirigé par Dominique Caubet (2004) intitulée : « Introduction. Parlers jeunes et jeunes urbains : le nécessaire inventaire ».

²⁸ Il fait l'objet d'une recherche pluridisciplinaire entre géographes, historiens et sociolinguistes dans le cadre de l'Action Concertée Incitative « Espaces et Territoire ». La déclaration d'intention²⁸ a titré ainsi le projet de recherche : *Identités, mises en mots et mémoire de l'habitat populaire urbain*. Une enquête est en cours (mars 2004) sur le site de la ville de Rennes problématisant la mémoire sociolinguistique des espaces plurilingues ; les enquêtés sont des jeunes de quartiers dits sensibles et des jeunes habitants du centre ville.

²⁹ Le terme « historicité » fait partie de la théorisation tourainienne pour faire cas de l'implication de l'individu dans la construction de sa propre histoire. Dans une perspective liant analyse du discours et sociolinguistique, il permet de rendre compte de la singularité des parcours « socio-linguistico-biographiques » mis en mots. Michelle Van Hooland (2000) est à notre connaissance la première (sur un autre terrain) à avoir inclus ce concept dans une théorisation et une analyse socio-langagière des discours.

dans les rapports complexes entre mises en mots des langues et mises en mots de l'espace. Le recours au concept de *mémoire*, emprunté aux travaux de Patrick Sériot (1994) et surtout de Denis Paillard (1994), corrélé à la langue et à l'identité permet d'inscrire une « mémoire sociolinguistique » au titre des catégories descriptives et analytiques des « parlars jeunes » dans la mesure de la dynamique identitaire qui les sous-tend. À l'instar de Patrick Sériot (1994 : 85), nous pensons la mémoire comme du *discours sur la mémoire* ; sachant que terme discours renvoie ici à une conceptualisation de l'énoncé où la recherche de l'interdiscursivité, de la mise en regard avec d'autres productions langagières comparables, où l'explicitation de la valeur sociale de la prise de parole, la mise en relief des contraintes institutionnelles de l'interaction verbale engagée, sont déterminantes. Ce discours sur la mémoire est théoriquement la totalité (mais pas nécessairement la somme) des manifestations discursives qui :

- a) **implicitement** –i.e. sans que le locuteur soit dans un acte langagier d'attribution/d'appartenance conscient mais perceptible parce qu'il peut être masqué- ou
- b) **explicitement** –au moins le cas contraire au précédent-

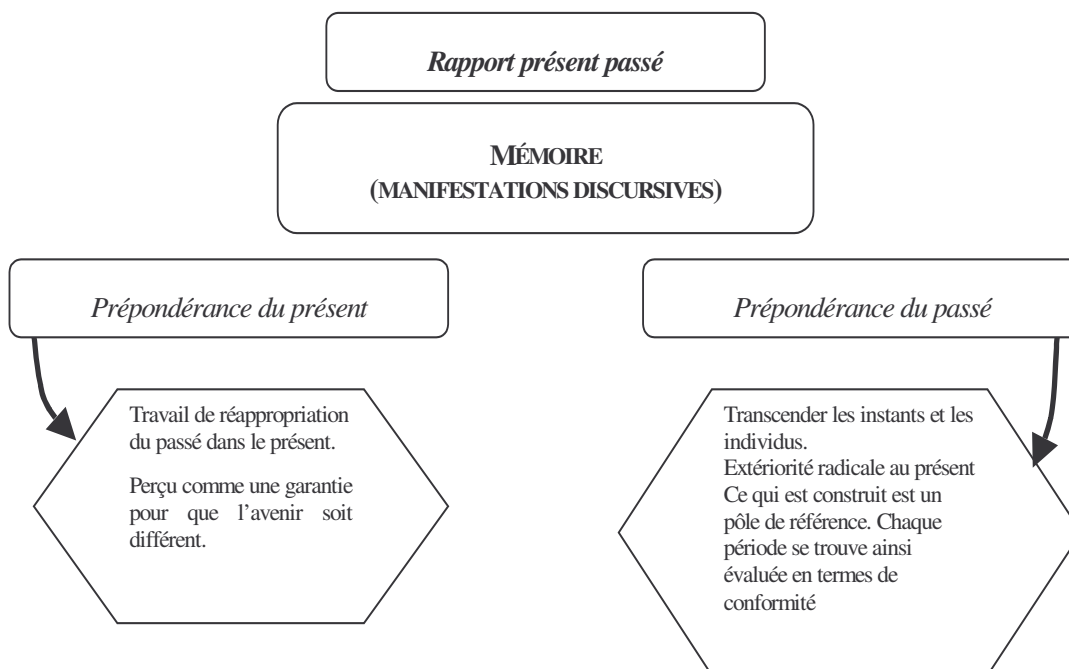
rendent compte, sans doute conjointement, des brassages de langues et du confinement linguistique ; les « parlars jeunes » constituent de ce point de vue les traces actuellement (sur)médiatisés non seulement de l'urbanisation linguistique, mais encore de la minoration sociale urbanisée perçue et de la relégation vécue. Denis Paillard (1994 : 100) propose (Figure 1) une glose de la mémoire (en tant qu'elle est discours) qui permet de rendre compte de son articulation essentielle, endogène : le rapport au présent et le rapport non seulement non exclusif mais aussi tendu au passé.

Les manifestations discursives (Figure 1) sont effectivement les faits langagiers renvoyant, pour l'axe « prépondérance du présent », aux aspects mémoriels, à une mémoire du discours, où l'interdiscursivité ainsi temporalisée permet de s'appuyer sur des catégorisations, des pratiques langagières qui masquent le rapport au passé tout en en découlant, tout le réinvestissant sur le présent ; et pour l'axe « prépondérance du passé », aux aspects « mémorés », à un discours sur la mémoire, où ce qui est dit n'a de sens social que dans le rapport à la conformité d'un temps révolu, indépendamment (au moins en apparence) des interactions sociales qui n'en sont que le prétexte.

Avec cette grille de lecture, le « parler jeune » en tant que manifestations discursives sur la mémoire relève **d'un discours stéréotypé à vocation prototypique** (quelle que soit la légitimité du prescripteur pourvu qu'il se déclare locuteur ou qu'il soit du lieu attribué à cette forme) pour référer à une représentation sociolinguistique de l'espace : le « parler jeune », le « parler des jeunes urbains » renvoient à une nouvelle dénomination / catégorisation du populaire, de l'habitat dit populaire. De ce point de vue, le stéréotype engage le rapport au passé (le *bled* par exemple pour les jeunes dit de l'immigration maghrébine) dans la mesure de sa conformité nécessaire avec le perçu linguistique, autrement dit le discours sur la pratique, d'une part. Et d'autre part, le prototype engage le rapport au présent (les interactions entre pairs, la fonction

cryptique...) dans la mesure de son indispensable extrapolation sur le vécu langagier, autrement dit la pratique du discours.

Figure 2 : mémoire et discours



À ce stade, nous parlons encore de mémoire au sens presque commun du terme : elle est discours. Nous pensons devoir réserver le terme « mémoire sociolinguistique » aux discours sur les corrélations entre mémoire urbaine (le discours sur l'entité urbaine³⁰) et sociolinguistique (le discours sur à la fois la stratification sociolinguistique et à la fois la territorialisation, voire la mobilité linguistique). En tant que discours, les « parlars jeunes » sont pleinement de ce type de corrélations. On peut pousser l'hypothèse (pour rappel que la mémoire sociolinguistique est l'élicitation d'un discours stéréotypé à vocation prototypique relatif aux représentations sociolinguistiques de l'espace) plus encore en posant que la mémoire sociolinguistique (Figure 2) spécifique à une entité urbaine, spectacularisée³¹ par elle et pour elle, rend compte de l'ancrage socio-spatial –la signalétique dite urbaine– du multilinguisme urbain (les langues et les variétés de langue perçues et vécues par les locuteurs) et des rapports entre les communautés sociolinguistiques effectives ou représentées.

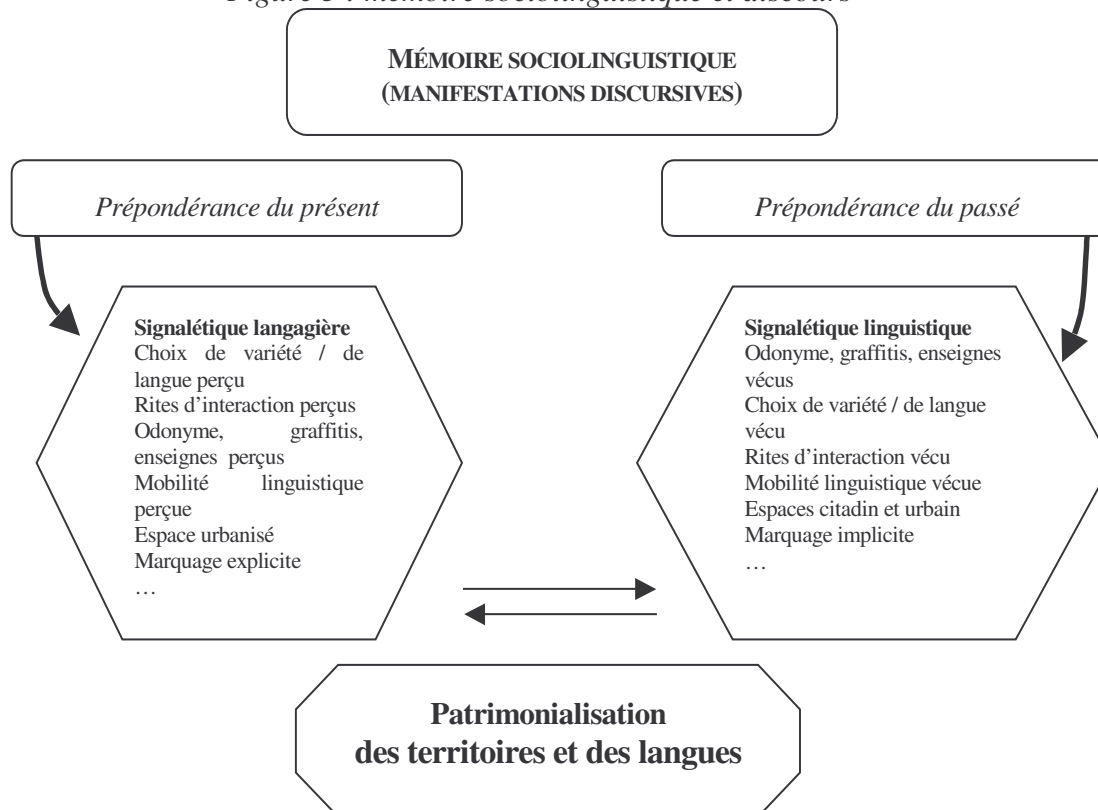
Par le terme signalétique, nous entendons initialement (à l'instar de ce que souligne justement Françoise Mandelbaum-Reiner (1991) à propos de la valeur de certaines dérivations dites et perçues comme argotiques autant par leurs

³⁰ Pour la définition du terme, voir Bulot et Messaoudi (2003 : 8).

³¹ Voir Bulot (2001d : 117) pour le rapport entre médias (et donc médiatisation) et spectacularisation de la langue.

prescripteurs que par leurs usagers) la fonction de signalisation (de « signum social », Mandelbaum-Reiner, 1991 : 112; voir aussi Bulot, 1998) des manifestations discursives de tous ordres. Mais elle signifie aussi (si l'on admet notre hypothèse bien sûr) les effets des discours sur la perception située (entre autres localisée) de la spatialité et comment ces effets (par les marques, les traces, qu'ils laissent à entendre, voir, lire,...), via la praxis linguistique, finissent par être confondu avec cette même spatialité.

Figure 3 : mémoire sociolinguistique et discours



Une mémoire sociolinguistique comprend ainsi deux types de signalétique (odonymes, tags, graffitis³², enseignes³³...) sachant que ce dernier terme impose dès lors le recours au paradigme sociolinguistique de l'analyse socio-spatiale :

- a) la **signalétique langagière** qui sont les traces **mémorielles** autorisant un locuteur/acteur de l'espace urbain à choisir/utiliser telle ou telle variété de langue, de registre en interaction en tel lieu ou tel espace de ville ; elle est de l'ordre du perçue au sens où se sont les représentations de tous ordres (ici socio-langagières) vecteur et facteur de l'espace urbanisé qui vont marquer les pratiques langagières. Et

³² Le travail de Fabienne Lopez (Lopez, 1999) fait un point fort bien documenté sur les pratiques liées aux tags et graffitis.

³³ Myriam Dumont (1998) propose une typologie de l'enseigne commerciale pour l'approche de la situation sociolinguistique de Dakar qui est transposable sur d'autres configurations urbaines.

- b) la **signalétique linguistique** qui sont les traces **inscrites, mémorées** posant le locuteur et son groupe social de référence dans un cadre interactionnel tendancielle hérité ; elle est de l'ordre du vécu dans la mesure où elle où transcende les individus-locuteurs qui vont interagir en fonction des traces linguistiques qui les environnent.

C'est ici que l'on retrouve la problématique du marquage qui, s'il fonctionne certes « *comme violence symbolique lorsqu'il inscrit dans la durée l'affirmation de formes d'appropriation de l'espace, dont le caractère socialement arbitraire finit par ne plus être perçu, en évitant donc le recours permanent à la force pour imposer un pouvoir sur un espace donné* » (Veschambre, 2004 : 3), est aussi à concevoir, pour ce qui se rapporte aux pratiques et représentations dites « parlars jeunes », comme une tentative de patrimonialisation en discours des territoires et des langues.

□ CONCLUSION : ET SI LES « PARLERS JEUNES » ETAIENT SURTOUT UN DISCOURS POLITIQUE ?

Un peu comme l'historien qui est sans cesse dans deux mondes distincts et entre deux discours (le discours présent sur le passé et le discours passé interprété au présent), le sociolinguiste, parce qu'il approche invariablement l'histoire sociale des langues et des variétés, est à cheval sur deux espaces énonciatifs : le premier, à partir duquel il restreint son regard sur un objet social effectif mais complexe, relève d'une confusion discursive inhérente entre son historicité propre et une mémoire sociale dont il hérite ; le second, qui se constitue comme résultante des pratiques d'observations objectivées, renvoie de fait à une autre confusion entre genres discursifs, celle existant entre l'historicité des locuteurs observés ou enquêtés et une mémoire sociale qui permet à ces derniers de produire les élicitations observées.

Bien sûr, de telles remarques ne revendiquent pas l'originalité de leur contenu, elles souhaitent seulement faire valoir que l'approche de l'urbanité langagière, fût-elle au travers des « parlars jeunes », impose une réflexion plus large que celle impartie généralement aux faits linguistiques ; travailler, enquêter, décrire les « parlars jeunes », c'est aussi construire cette urbanité, et, de fait, une part de la matrice discursive qui va conditionner la pertinence sociale de telles approches.

Autrement dit, faire de la sociolinguistique urbaine signifie devoir prendre la mesure des aspects programmatiques des pratiques linguistiques et langagières, non pas seulement sur le seul plan de la structure des langues et des variétés, des interactions sociales, des traces mémorielles des migrations urbaines, mais aussi sur celui des traces mémorées autrement dit des effets des discours sur les espaces : il est ainsi flagrant de constater combien sont généralement peu problématisées dans notre discipline les distinctions entre espace et scène publiques, entre ségrégation et sécession urbaine...

Ainsi, les « parlars jeunes » sont un discours politique, politique au sens strict (de la cité) et au sens commun. Ils sont discours politique pour trois raisons : d'abord parce que leurs locuteurs mobilisent sur les ressources linguistiques une créativité individuelle que le « *modèle urbain de compétition pour l'égalité* » (Rémy et Leclercq, 1998 : 242) leur oppose comme un échec au plan social et une

LES PARLERS JEUNES ET LA MÉMOIRE SOCIOLINGUISTIQUE...

relégation au plan spatial ; ensuite parce qu'ils produisent cependant une centralité symbolique fondée sur une sociabilité distincte et langagière qui tend à remplacer une centralité urbaine en crise ; enfin parce qu'ils rendent compte de manière exemplaire, pour l'entité urbaine, de la disjonction de ses deux dimensions fondamentales alors corrélées aux représentations sociolinguistiques : son efficacité structuro-fonctionnelle et ses aspects socio-affectifs.

Thierry Bulot
thierry.bulot@free.fr

